

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Vayéra



Au Puits de La Paracha

Vayéra

« Y a-t-il quelque chose d'impossible pour Hachem » : le renoncement n'est pas de ce monde

« Avraham et Sara étaient dans leurs vieux jours (...). Sara rit en elle-même (...) Hachem dit à Avraham : pourquoi a-t-elle ri (...) Y a-t-il quelque chose d'impossible pour Hachem ? » (18, 11-14)

Rabbi Tsadok Hachohen écrit des paroles édifiantes en rapport avec ces versets : « Un juif ne doit jamais renoncer dans quelque domaine que ce soit, tant dans celui matériel, comme le disent nos Sages (Brakhot 10b) : "Même si une épée aiguisée était posée sur le cou d'un homme, qu'il ne désespère pas de la miséricorde", que dans celui spirituel, eût-il sombré dans les pires péchés, même ceux au sujet desquels il est dit que le repentir est impossible ou très difficile (à D. ne plaise). Et même s'il se voit en train de se noyer dans le monde matériel, il ne doit à aucun moment songer qu'il ne pourra jamais en sortir. **Car le renoncement n'existe pas chez un juif et Hachem est en mesure de l'aider dans toute circonstance.** Et toute la construction du peuple juif, poursuit-il, ne se produisit qu'à la suite d'une situation entièrement désespérée, car "Avraham et Sara étaient dans leurs vieux jours" et "Qui aurait dit à Avraham que Sara allaiterait un fils ?" (21, 7). Aucun homme sensé aurait pu imaginer une telle chose. Même après la promesse de l'ange et bien qu'elle eût foi en la toute-puissance d'Hachem, Sara ne put s'empêcher de rire intérieurement. Elle était loin d'y croire, connaissant l'âge avancé d'Avraham (...) et le sien. Si Hachem avait désiré les délivrer, Il l'aurait fait bien avant, car il est préférable de réduire l'ampleur d'un miracle. De plus, D. n'accomplit pas de miracle inutilement. Mais en réalité, tout cela émanait d'Hachem afin que le peuple se construise précisément sur une situation désespérée de laquelle personne ne pensait que Sara se

sortirait. Car c'est ce qui caractérise un juif : le fait de croire qu'il n'y a pas lieu de renoncer, qu'Hachem peut lui venir en aide dans toute circonstance et que rien ne Lui est impossible. Il faut se garder de sonder les raisons pour lesquelles Hachem agit d'une certaine manière. »

Rabbénou Nissim Gaon rapporte (dans son ouvrage Séfer Maassiot) l'histoire d'un juif riche d'antan.

Un jour, celui-ci fit son examen de conscience : « La mort est la fin de tout homme, pensa-t-il, dès lors que me restera-t-il de toute ma richesse et de tous mes biens ? Je n'emporterai pas un centime dans la tombe ! » Il se confia à ses conseillers qui l'incitèrent à distribuer de son argent aux pauvres. « Ainsi, lui dirent-ils, le mérite de la bienfaisance se maintiendra même dans le monde futur. » Ce juif fit néanmoins le serment de ne faire don de son argent qu'à un homme qui serait arrivé au renoncement total. De cette manière, il pourrait, en lui remettant une grosse somme, le transformer en un instant en un homme riche.

Pourtant, sa quête d'un juif ayant complètement renoncé s'avéra vaine ; chaque pauvre qu'il rencontrait conservait toujours un espoir de s'en sortir : l'un espérait l'aide d'un oncle, l'autre comptait sur une connaissance, etc.

Cette situation se poursuivit jusqu'à ce qu'il découvre un indigent vêtu de haillons en train de fouiller dans les poubelles à l'extérieur de la ville, cherchant de quoi manger. Il se réjouit alors d'avoir enfin trouvé un homme qui devait certainement avoir renoncé à tout espoir et il lui remit cent dinars. Le pauvre s'étonna : « Pourquoi me donnes-tu une si grosse somme, plus qu'à tous les indigents de la ville ?

-C'est parce que je me suis juré de ne faire un don qu'à un pauvre désespéré.

-Seuls l'insensé et l'idiot désespèrent, s'écria le pauvre, mais moi, je place ma confiance en Hachem mon D., comme il est dit : « *Des immondices, Il relèvera le pauvre.* » (Téhilim 113, 7) Et rien ne peut empêcher Hachem de me délivrer et de m'enrichir ! »

Le riche se rendit à l'évidence qu'il ne trouverait jamais quelqu'un de désespéré à qui il pourra faire don de sa richesse. « S'il en est ainsi, se dit-il, j'irai enterrer mon argent dans le cimetière à proximité des morts : eux ont déjà désespéré de ce monde ! » Et c'est ce qu'il fit.

Un certain temps après, la roue de la fortune tourna et il s'appauvrit au point de devoir faire la quête et frapper aux portes. Il se souvint alors de la somme colossale qu'il avait enterrée au cimetière. Il s'y rendit et se mit à creuser. Pendant qu'il était à l'œuvre, les gendarmes l'aperçurent. Ils s'emparèrent de lui et l'emmenèrent pour le faire comparaître devant le gouverneur de la ville. Le malheureux lui raconta toute son histoire et lui confia également qu'il avait lui-même enterré l'argent. Il lui décrivit aussi son revers de fortune qui l'avait poussé à aller creuser au cimetière afin de récupérer son argent avec lequel il espérait redorer son blason.

« Me reconnais-tu, lui demanda le gouverneur ?

-Comment un simple sujet pourrait-il connaître un grand de ce monde ?, lui répondit-il.

-Je suis le pauvre que tu as trouvé un certain jour en train de fouiller dans les poubelles. Vois-tu à présent où j'ai été promu ? C'est ce que je te disais alors : toute ma confiance et mon espoir sont seulement en Hachem mon D. ! Et c'est par le mérite de cette Emouna que j'ai autant réussi ! »

Le Ahavat Israël de Wijnitz s'adressa un jour à son gendre Rabbi Altérel Horovitz de Djikov, dont le fils subissait une grave maladie qui mettait sa vie en danger : « Nos Sages enseignent que trois associés ont part dans l'existence d'un homme : le Saint-Béni-Soit-Il, son père et sa mère (Kiddouchine 30b).

Selon les lois qui régissent une association de trois parties, l'une d'entre elles ne peut se retirer qu'avec le consentement des deux autres, et elles ont le droit de l'obliger à poursuivre leur association (Choul'hane Aroukh 176, 15). Vous aussi êtes en mesure de forcer (si l'on peut dire) le Saint-Béni-Soit-Il, avec lequel vous êtes associés dans l'existence de votre fils, à vous laisser ce précieux dépôt qu'Il a placé entre vos mains. Cependant, il existe une autre loi qui régit les associés : si deux d'entre eux renoncent à l'affaire, le troisième est en droit d'acquérir toute la marchandise devenue sans propriétaire. Veillez donc à ne pas sombrer dans le renoncement. Reprenez courage, renforcez vos cœurs afin de mettre votre confiance en Hachem et redoublez de suppliques devant le Roi des rois qui écoute les prières de chacun ! » Le père et la mère continuèrent à prier remplis d'une confiance renouvelée en Hachem et leur fils recouvra entièrement sa santé qu'il conserva durant de longues années.

Il en est de même en ce qui concerne la délivrance future du Klal Israël. Il est dit : « *Qui eût cru à ce que nous avons entendu !* » (Isaïe 53, 1) Nos Sages enseignent également (Sanhédrine 97b) que « le fils de David ne viendra que lorsque l'on aura entièrement renoncé à être sauvé ». C'est pour cela qu'il est écrit : « *Considérez Avraham votre père, et Sara qui vous a enfantés !* » (Isaïe 51, 2) Le point de départ de votre histoire fut lui aussi fondé sur une situation entièrement désespérée ! (Cf. à ce sujet dans le Midrach Tan'houma (16) à propos du verset « *Et Hachem exauça (...)* ».)

L'histoire des patriarches est un signe pour leurs descendants : c'est ainsi que le 'Hafets 'Haïm explique les versets de notre Paracha : « *Hachem dit à Avraham : pourquoi Sara a-t-elle ri en disant 'est-ce que j'enfanterai alors que je suis vieille'. Y a-t-il une chose impossible pour Hachem ?* » (18, 13-14)

« A priori, dit-il, on peut se demander pourquoi la Torah s'est tellement étendue afin de décrire cet épisode qui semble être déshonorant pour Sara. En outre, pour quelle raison nous relate-t-elle en longueur

la discussion entre Avraham et Sara afin de savoir si cette dernière avait ri ou non ? »

« C'est que, répond-il, l'histoire des patriarches est un signe pour leurs descendants et tout ce qui leur arriva se reproduira dans la génération d'avant la venue du Machia'h. Nombreux sont ceux qui diront alors : comment se pourrait-il qu'il vienne soudainement pour nous délivrer ? Ces gens riront en eux-mêmes en pensant que c'est une chose tout à fait impossible. C'est pourquoi la Torah s'est allongée pour relater cette Paracha, afin de dévoiler qu'Hachem critique une telle conduite. (Comme le Rambam l'explique en écrivant sur le verset 15 : 'le Saint-Béni-Soit-Il exprima à Avraham qu'elle avait fauté en pensant que la chose était impossible. Il aurait convenu qu'elle y croie, ou qu'elle dise 'Amen qu'Hachem l'accomplisse'.) Car *"y a-t-il une chose impossible pour Hachem ?"* A chaque instant, Il est en mesure d'hâter la venue du libérateur qui nous délivrera de l'exil et en un clin d'œil tout peut être transformé en lumière, pour le bien et la bénédiction. »

Avraham Avinou, le père du peuple juif, d'après Rabbi Tsadok Hachohen, est le précurseur de cette ligne de conduite qui consiste à ne jamais désespérer quelles que soient les circonstances. Lorsque Loth fut pris en captivité et que tous avaient déjà renoncé à le sauver (c'est la raison pour laquelle le roi de Sodome voulut concéder ensuite tout le butin à Avraham car il y avait déjà renoncé), Avraham s'arma de courage et, accompagné de trois cent dix-huit gens de sa maison, il se mit à la poursuite de quatre rois. La Guémara (Nédarim 32a) commente que la valeur numérique trois cent dix-huit correspond à celle de Eliézer. Or, la signification du nom Eliézer est écrite explicitement dans la Torah (au sujet de Moché Rabbénou qui nomma ainsi son fils) : « *Car le D. de mon père me viendra en aide et me délivrera.* » (Chémot 18, 4) Et ce fut lorsque le glaive de Pharaon était déjà sur son cou. Malgré tout, Hachem fut en mesure de le sauver même dans une situation aussi désespérée. Le nombre trois cent dix-huit comprend une

unité de plus que la valeur numérique du mot *אִישׁ*, le renoncement (317), évoquant ainsi le dépassement du renoncement. Il indique en allusion qu'Hachem apporte son aide dans tous les situations où l'homme aurait pensé désespérer.

Rav Arié Shekhter raconta qu'un jour il se rendit chez le 'Hazon Ich (vers la fin de ses jours) et il y trouva porte close. Le 'Hazon Ich était alors allongé sur la terrasse de sa maison. Lorsqu'il aperçut son visiteur en bas de chez lui, il lui fit signe de grimper par la terrasse. Rav Arié s'exécuta, mais ses vêtements se prirent dans la barrière de barbelés et il fut contraint de redescendre. Il essaya de nouveau et parvint à se hisser. Mais une fois encore, il se prit dans les barbelés et redescendit. Il répéta la tentative encore et encore, pendant que le 'Hazon Ich l'observait. A la fin, celui-ci lui dit : « Telle est la vie d'un juif dans ce monde : il doit tenter de s'élever et lorsqu'il se prendra dans des 'épines', qui sont les embûches que le Yétser Hara place sur son chemin, et qu'il tombera, à D. ne plaise, il redescendra et tentera à nouveau de s'élever et même s'il tombe à nouveau, il se relèvera encore et encore. » Il voulait ainsi lui signifier qu'un homme ne doit pas s'émouvoir de ses échecs en pensant : « Malheur à moi qui suis tombé ! Que va-t-il m'arriver ? Tous mes espoirs sont anéantis ! » Surtout pas ! Sa ligne de conduite doit être de ne jamais désespérer et de continuer à tenter de s'élever. De cette manière, il finira par y arriver !

Accomplir la charité : être bon envers les autres et faire le bien

Rabbénou Yona (dans son commentaire sur la Torah) explique que cette Paracha nous enseigne la valeur et le salaire de la générosité et, au contraire, combien l'avarice est répréhensible. Il est en effet écrit (au sujet d'Avraham) : « *Car Je l'ai rapproché de Moi parce qu'il ordonne à ses fils et à sa maison après lui de suivre la voie d'Hachem, d'accomplir la charité et la justice (...)* » (18, 19) Par ce mérite, il s'éleva au niveau de ce que la Torah écrit à son sujet : « *Et Avraham est destiné à être un*

peuple grand et puissant et par lui seront bénis tous les peuples de la Terre » (18, 18), ce qui signifie qu'il devint alors la source de toute bénédiction.

A l'opposé, il est écrit : « *La plainte de Sodome est immense et leur faute est très lourde.* » (18, 20) Les gens de Sodome ne prêtaient pas oreille aux suppliques des pauvres et se comportaient avec cruauté envers les créatures. Et de plus, ils s'ingéniaient dans leur méchanceté, comme le décrit la Guémara à la fin du traité de Sanhédrine (109) : ils donnaient par exemple à leurs hôtes des lits qui n'étaient pas à leur taille ; si la personne était trop grande, ils lui coupaient les pieds afin de l'adapter à la taille du lit et si elle était trop petite, ils l'étiraient jusqu'à que tous ses membres se disloquent.

Malgré tout, il est mentionné dans les prophètes que leur sentence fut décrétée seulement parce qu'ils s'abstinrent de soutenir les nécessiteux, comme il est dit : « *Voici la faute de ta sœur Sodome (...) la main du pauvre et de l'indigent, ils ne soutinrent pas.* » (15, 49) Hachem prit tellement cela en horreur qu'Il retourna entièrement la ville, châtimant qui n'a pas son pareil dans toute la Torah (hormis pour la ville de Ninvé qui aurait subi le même sort si ses habitants ne s'étaient pas repentis).

La terrible histoire qui suit nous fera prendre conscience de la valeur de celui qui renonce à son droit en faveur d'autrui. Voici ce qu'écrivit dans une lettre un père qui n'avait qu'une seule fille née en 2009 après six ans de mariage. Dès lors, lui et son épouse attendirent, les yeux tournés vers Hachem, qu'Il leur envoie un autre enfant dont les pleurs rempliraient le vide de leur maison.

Leur petite fille, en grandissant, comprit avec le temps qu'elle était fille unique, et elle aussi levait ses petits yeux purs vers le Ciel en demandant au Maître du monde : « S'il te plaît, donne-moi des frères et sœurs avec lesquels je pourrai jouer et ne pas m'ennuyer ! » En l'entendant ainsi prier, ses parents avaient peine à retenir leurs larmes. Quelques années plus tard, le frère de l'un des deux parents se lança dans le commerce et dut à cette fin investir une grosse somme d'argent.

Afin de tenir ses engagements, il fit des emprunts à qui voulait bien lui en accorder. L'Avrekh et son épouse, qui gagnaient bien leur vie, déposèrent également chez lui de grosses sommes. Elles provenaient en partie de leurs économies et aussi de prêts qu'ils avaient eux-mêmes contractés, tout cela afin de parvenir au montant nécessaire à leur proche et dans le but de prendre également part aux bénéfices de son affaire.

Néanmoins, « *nombreuses sont les pensées de l'homme et c'est la décision d'Hachem qui se réalisera* ». En peu de temps, ce commerçant perdit toute sa fortune et tout ce qu'il avait investi en entraînant dans la faillite les biens de tous ceux qui lui avaient prêté leur argent, y compris cet Avrekh.

Il ne fallut pas beaucoup de temps pour que la rumeur s'ébruite et que tous les créanciers affluent pour réclamer leur argent. Le malheureux commerçant, ne trouvant plus de répit sous la pression de ces derniers, prit ses jambes à son cou et s'enfuit à l'étranger, ayant préféré la mort plutôt que de faire face à une telle situation inextricable.

L'une des principales victimes fut l'Avrekh en question. Bien qu'il tentât au début d'examiner comment récupérer son bien, il comprit petit à petit qu'il ne lui restait plus qu'à renoncer à cet argent et à se faire à l'idée qu'il serait désormais un créancier éternel. Dans le même temps, il dut tranquilliser ses propres créanciers en leur demandant de ne pas l'assaillir constamment, et il fit diverses opérations afin de rembourser progressivement ses propres dettes. La plus grande peine occasionnée par cette histoire fut que le Satan réussit à introduire la discorde dans la famille. Un terrible ressentiment s'installa, entraînant la rupture totale des relations et le fameux commerçant fut pratiquement mis en anathème par toute la famille à cause de sa conduite envers cet Avrekh.

Pendant toute cette période, leur mère (la grand-mère) ne trouva pas le repos, voyant comment sa famille si prestigieuse était déchirée par les affres de la discorde. Cependant, animée d'une confiance intègre

en Hachem, elle comprit que le Ciel la mettait à l'épreuve pour vérifier si elle émettrait des doutes quant à la conduite du Créateur ou si, en fidèle descendante d'Avraham Avinou, elle accepterait tout, sans critiquer les voies du Très-Haut. Elle suivit les traces de ses ancêtres et épancha son cœur devant D. en Le suppliant de la prendre en pitié, elle et sa famille, de ramener la paix entre les frères et sœurs, et de mériter d'éprouver à nouveau le plaisir de voir toute la famille réunie.

A la fin de l'hiver 2019, l'Avrekh voyagea avec son épouse afin d'assister à un mariage qui se déroulait dans le même pays où s'était enfui leur proche. Leur mère vit dans ce voyage un signe du Ciel pour donner l'occasion de faire bouger les choses et, lorsque l'Avrekh arriva à destination, elle le supplia en pleurant à chaudes larmes d'organiser une rencontre durant laquelle ils pardonneraient à ce proche. Cependant, ses pleurs et sa requête ne trouvèrent pas de répondant.

« Comment pourrait-on faire la paix avec lui, se plaindrent-ils, alors qu'il ne s'intéresse même pas à la dette énorme qu'il a envers nous ? Si encore il avait désiré arriver à un compromis... Mais dans la mesure où il ne s'en préoccupe pas le moins du monde, comment peut-on parler de faire la paix ? » La mère ne s'avoua pourtant pas vaincue et elle tenta tous les moyens, jusqu'à ce qu'elle s'arme de témérité et leur promit :

« Nous attendons tous avec espoir qu'un nouvel enfant remplisse le vide de votre foyer. Considérez que la somme énorme de cette dette est celle que vous auriez dépensée dans des traitements médicaux (qui entraînent également des souffrances physiques). Et, si vous acceptez de pardonner, je vous promets qu'Hachem vous payera un salaire à la mesure de votre bonté et que dans neuf mois, vous aurez un fils en bonne santé. »

Lorsqu'ils entendirent une telle promesse (et bien que cette mère n'était ni Rabbanite ni fille de Rabbanite), cela eut l'effet d'un élixir sur leur cœur meurtri, et ils prirent contact avec un intermédiaire qui organiserait cette réunion de paix. Les deux familles s'assirent

ensemble. Un acte de réconciliation fut signé en présence de témoins et ils se pardonnèrent mutuellement.

Les barrages s'écroulèrent et des larmes de joie et d'émotion furent versées par tous ceux qui méritèrent d'être présents à cette alliance de paix. Tous ressentirent que c'était un temps propice pour obtenir du Ciel ce qu'ils désiraient.

Et de fait, lorsque l'année dernière, un fils naquit à cet Avrekh (pour le jour anniversaire des onze ans de sa fille), tous se rendirent à l'évidence de la force de la paix rétablie (en particulier lorsque la chose engage un tel renoncement et un don de soi aussi important) pour apporter la bénédiction et la délivrance au-delà même des limites de la nature !

Rabbénou explique pourquoi le Créateur fut si sévère avec les habitants de Sodome en allant jusqu'à renverser entièrement la ville, alors que la Torah n'avait pas encore été donnée. « Leur châtement, écrit-il, fut décrété du fait qu'ils avaient pris la charité en dégoût et qu'ils ignoraient les pauvres et leurs prochains qui criaient famine (...). Les habitants de Sodome, qui avaient la charité en horreur, étaient cruels au plus haut point. Et bien que la Torah n'eût pas encore été donnée, la bienfaisance fait partie des Mitsvot rationnelles. Qu'un homme voie son prochain crier famine, alors que lui-même est rassasié et riche, et qu'il ne le prenne pas en pitié en lui donnant de quoi manger, est une chose odieuse. A plus forte raison, lorsqu'il s'agit de son propre peuple qui vit avec lui dans la même ville. C'est pourquoi le Saint-Béni-Soit-Il provoqua la perdition des habitants de Sodome qui s'opposaient à la bienfaisance et à la générosité, en vengeance ainsi la bonté envers les pauvres tellement bafouée. »

« Il planta un Echel » : la propriété miraculeuse de l'hospitalité dans tous les domaines, en particulier pour mériter des enfants

Cette Paracha a été largement développée par les commentaires à propos de l'hospitalité,

dès le début de la Paracha et également dans la suite, où il est écrit : « *Il (Avraham) planta un Echel à Beer Chéva.* » (21, 33) Les Sages de la Michna sont en discussion pour savoir ce que signifie Echel (certains disent qu'il s'agit d'un verger destiné à apporter des fruits aux invités, d'autres expliquent qu'il s'agit d'une auberge, n.d.t). Le point commun entre tous est qu'Avraham investit toute sa personne en pensée et en acte pour faire du bien à autrui.

De fait, la Mitsva de l'hospitalité est immense au point que nos Sages enseignent (Chabbat 127a) : « L'hospitalité est plus grande que l'accueil de la Présence Divine. »

L'Admour de Lalov fit une fois, devant un groupe de Hassidim, l'éloge d'un certain Tsadik originaire du Yémen. Il relata sa générosité immense dans la période de la dernière guerre mondiale, lorsqu'il se préoccupa de distribuer à manger à des centaines de juifs en fuite devant l'ennemi. L'un des convives, qui était alors présent, fit remarquer que ce même Tsadik étudiait régulièrement les secrets ésotériques de la Torah avec l'un des grands cabalistes de la génération.

« De quoi parles-tu, l'interrompit le Rav de Lalov, nous sommes en train d'évoquer la manière dont il sauva des juifs de la famine ! », voulant ainsi signifier que cette

vertu était supérieure à celle de l'étude de la Cabale.

Le Maharil Diskine était connu pour son hospitalité exemplaire en plus de son assiduité hors du commun dans l'étude de la Torah. Une fois, lorsqu'il était en train d'étudier, il s'interrompit pour aider un vieillard (qu'il entretenait chez lui) à séparer la mie de la croûte du pain. Son épouse lui demanda par la suite comment il avait pu se rendre compte des besoins de cet homme alors qu'il était entièrement plongé dans son étude avec une concentration infinie.

« Vois-tu, répondit-il, la Paracha Vayéra raconte que le Saint-Béni-Soit-Il se dévoila à Avraham Avinou. Soudain, il aperçut trois 'arabes' qui s'approchaient de lui. Il demanda alors à Hachem avec Qui il était en train de parler : "De grâce, ne quitte pas Ton serviteur !" Et il courut à leur rencontre. On ne peut que s'étonner : comment Avraham put-il voir ces trois hommes alors que la Présence Divine était en train de se dévoiler littéralement à lui ? La réponse est qu'il existe un principe : ce dans quoi l'esprit d'un homme est plongé, il le verra même si Hachem se dévoile au même moment. D'après cela, il n'y a rien d'étonnant à ce que je puisse prendre garde aux besoins de ce vieillard ! »